



Bulletin

de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNUipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Bulletin n°636 de janvier 2018
ISSN : 1250-3509

*Le SNUipp-FSU 93 organise un stage
d'une journée à destination des enseignants en
début de carrière T1, T2, T3, T4*

Jeudi 22 mars 2018

de 8 h 45 à 16 h 30

Bourse départementale du Travail

1, place de la Libération Bobigny (Salle Henri Oreste)

(GPS : Indiquez «rue des Bons Enfants Bobigny»)

**ATTENTION
AUTORISATION
D'ABSENCE
1 MOIS AVANT**

Inscrivez-vous
IMPÉRATIVEMENT

**avant
le 22 février 2018**

→ **auprès de l'IEN :**

Modèle d'autorisation
d'absence en p.2

→ **auprès du SNUipp-
FSU 93 :**

- Confirmez-nous
votre participation.
- Indiquez-nous si
vous prenez le repas
sur place (5 euros).

mail : snu93@snuipp.fr

Programme de la journée

A partir de 8 h 45 accueil autour d'un café...

Matin :

Avec Dominique Bucheton :
Comment «conduire la classe» ?

Quels gestes professionnels des enseignants ?

(voir p.2)

Après-midi :

Avec les militant-es du SNUipp-FSU 93,
toutes les informations sur les droits
et les carrières.

(voir p.2)

Sommaire : p.1 : Stage de formation syndicale du 22 mars 2018 - p.2 : Comment s'inscrire au stage ;
Modèle d'autorisation d'absence ; Intervention de Dominique Bucheton ; Informations sur les droits et les carrières.

Comment s'inscrire au stage ?

Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an (vous pouvez donc vous inscrire à plusieurs stages). Ils donnent droit à autorisation d'absence.

Modalités d'inscription :
Adressez votre demande d'autorisation d'absence à votre IEN, par mail (mail professionnel) ou par courrier **un mois au moins avant la date du stage, soit avant le 22 février 2018.**

Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.

**Participer à un stage fait partie du droit syndical.
Il est très important, notamment dans le contexte actuel,
que les collègues continuent à s'emparer de leurs droits !**

Si vous souhaitez participer, faites parvenir **la demande** ci-dessous à **votre IEN un mois avant la date du stage**, soit le **22 février** dernier délai.

Si l'IEN n'a pas répondu 15 jours avant la date du stage, l'absence est considérée comme acceptée. Si l'IEN refuse l'autorisation d'absence, contactez-nous.

Modèle d'autorisation d'absence

NOM..... Prénom.....
Grade et Fonction.....
Ecole.....

à Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
S/C de l'Inspecteur de l'Education Nationale
de la circonscription de.....

Monsieur le Directeur Académique,
Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 22 mars 2018 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à la Bourse Départementale du Travail de Bobigny.

Il est organisé par la section départementale du SNUipp-FSU 93, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (Arrêté du 02/02/1995 publié au J.O. du 10/02/1995).

A..... Le.....
Signature

N'oubliez pas d'envoyer un mail au SNUipp-FSU 93 pour vous inscrire.

Intervention de Dominique Bucheton

«L'école républicaine a besoin d'évoluer si elle veut tenir sa mission d'amener le plus grand nombre d'élèves vers la réussite et notamment ceux qui par leur vie sociale, familiale ont des difficultés importantes. Un des moyens en est la formation des enseignants. Elle passe par un questionnement et une réflexion collective sur la manière de conduire la classe, sur les gestes professionnels des enseignants, les postures d'apprentissage des élèves.

A partir d'analyse de vidéos de classes dans plusieurs disciplines, l'intervention proposée présentera des outils d'analyse pour comprendre les interactions complexes entre les élèves et l'enseignant, questionnera les formes d'organisation de la classe, de coopération entre les enseignants.»

Dominique Bucheton est professeure honoraire de l'université de Montpellier 2, elle a enseigné en collège et à l'IUFM avant de diriger le LIRDEF, Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation, formation. Ses recherches ont d'abord porté sur l'enseignement de l'écriture puis sur les gestes professionnels et postures des enseignants. En 2014, elle a publié «Refonder l'enseignement de l'écriture, vers des gestes professionnels plus ajustés du primaire au lycée» (Retz) en collaboration avec Danielle Alexandre et Monique Jurado.

Informations sur les droits et les carrières

Nous aborderons toutes les questions liées à la carrière : opérations administratives, droits et devoirs des fonctionnaires, responsabilités, relations dans les équipes et rôle du conseil des maîtres, relations avec la hiérarchie...

Animée par des délégué-es du personnel, élu-es en CAPD et CTSD, cette demi-journée sera l'occasion de présenter ces instances et ce qui s'y joue pour la vie professionnelle de chacun-e. Nous préciserons les principes à partir desquels interviennent les délégué-es du SNUipp et de la FSU et nous donnerons les informations utiles relatives au droit syndical.